



2021-22 Budget des dépenses

Volume 1 | Secrétariat du Conseil du Trésor

Supplémentaires, 2^e édition



Secrétariat
du Conseil
du Trésor

Budget supplémentaire des dépenses **de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022**

VOLUME 1
2^e édition

PROVINCE DE L'ONTARIO
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2021-2022

Pour la version en ligne de ce document, visiter
<https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses>

PROVINCE OF ONTARIO
SUPPLEMENTARY EXPENDITURE ESTIMATES 2021-2022

For the online version of this document, visit
<https://www.ontario.ca/page/expenditure-estimates>

INTRODUCTION

Objet du Budget supplémentaire des dépenses

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses supplémentaires une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Format, présentation, termes et définitions

Les termes et définitions utilisés dans ce Budget supplémentaire des dépenses ont le sens décrit dans la section « INTRODUCTION » du Budget principal des dépenses 2021-2022. Des différences, décrites ci-dessous, existent entre ces deux budgets au niveau du format et de la présentation.

Contrairement au Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses ne comprend pas les tableaux intitulés « Sommaire – Programme du ministère », qui donnent dans le Budget principal un aperçu de chaque ministère et une liste de chacun des crédits et programmes, des crédits législatifs et des redressements de consolidation et autres redressements. Les tableaux intitulés « Sommaire – Crédit » ne contiennent que les postes pour lesquels l'autorisation de faire des dépenses supplémentaires est demandée au moyen du Budget supplémentaire des dépenses.

Les prévisions de dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent, qui reflètent le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses déposés antérieurement, et les chiffres réels de l'avant-dernier exercice sont fournis à des fins de comparaison dans les pages « Sommaire – Crédit ». Même si tous les montants indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses sont « À VOTER », le total des prévisions peut inclure les montants accordés par mandats spéciaux, le cas échéant. Les chiffres des exercices antérieurs ont été retraités pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables. Pour en savoir davantage sur les données publiées antérieurement qui ont subi un retraitement, il convient de consulter dans le Budget principal des dépenses le tableau situé à la fin de la rubrique consacrée à chaque ministère.

Conventions comptables régissant le Budget des dépenses

Le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément au Budget et aux Comptes publics de la province.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2021-2022

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2021-2022

SOMMAIRE GÉNÉRAL

MINISTÈRE	PAGE	Montant total \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Ministère du Procureur général	3	1 000
TOTAL - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		1 000
MONTANT TOTAL À VOTER		1 000
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT		
Ministère du Procureur général	3	1 000
TOTAL - ACTIFS DE FONCTIONNEMENT		1 000
MONTANT TOTAL À VOTER		1 000

SOMMAIRE GÉNÉRAL

MINISTÈRE	PAGE	Montant total \$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS		
Ministère du Procureur général	3	1 000
Ministère des Transports	5	1 100 000 000
TOTAL - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 100 001 000
MONTANT TOTAL À VOTER		1 100 001 000
BIENS IMMOBILISÉS		
Ministère du Procureur général	3	1 000
Ministère des Transports	7	80 617 500
TOTAL - BIENS IMMOBILISÉS		80 618 500
MONTANT TOTAL À VOTER		80 618 500

PROGRAMME DE LA COMMISSION DES ALCOOLS ET DES JEUX DE L'ONTARIO - CRÉDIT 308

La Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) est un organisme de réglementation responsable de l'administration de la *Loi de 2019 sur la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario*, de la *Loi de 2019 sur les permis d'alcool et la réglementation des alcools*, de la *Loi de 1992 sur la réglementation des jeux*, du *Décret 1413/08 sur les jeux de bienfaisance*, de la *Loi de 2018 sur les licences liées au cannabis* et de la *Loi de 2015 sur les licences de courses de chevaux*. L'organisme a été établi en 1998 dans le cadre de la fusion de la Commission des permis d'alcool de l'Ontario et de la Commission des jeux de l'Ontario.

La CAJO a pour principal rôle de réglementer les secteurs des alcools, des jeux, de la vente de cannabis et des courses de chevaux en respectant les principes d'honnêteté et d'intégrité et en veillant à l'intérêt public. Les activités qu'elle réglemente sont les suivantes:

- la vente de bière dans les épiceries;
- la vente et le service des boissons alcoolisées dans les locaux pourvus d'un permis et lors des événements faisant l'objet d'un permis de circonstance;
- les services de livraison d'alcool;
- les fabricants d'alcool, les représentants et les centres de fermentation libre-service;
- les loteries mises sur pied par des organismes de bienfaisance et religieux;
- le jeu commercial comme les casinos et les installations de machines à sous dans les hippodromes;
- les loteries exploitées par le gouvernement provincial;
- la vente et la distribution de cannabis récréatif par des détaillants de cannabis autorisés.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2021-2022	Prévisions 2021-2022	Prévisions 2020-2021	Chiffres réels 2019-2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	1 000	-	-	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 000	-	-	-
	Total - Charges de fonctionnement	1 000	-	-	-
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT					
3	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	1 000	-	-	-
	TOTAL À VOTER - ACTIFS DE FONCTIONNEMENT	1 000	-	-	-
	Total - Actifs de fonctionnement	1 000	-	-	-
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
2	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	1 000	-	-	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS	1 000	-	-	-
	Total - Charges d'immobilisations	1 000	-	-	-
BIENS IMMOBILISÉS					
4	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	1 000	-	-	-
	TOTAL À VOTER - BIENS IMMOBILISÉS	1 000	-	-	-
	Total - Biens immobilisés	1 000	-	-	-

PROGRAMME DE LA COMMISSION DES ALCOOLS ET DES JEUX DE L'ONTARIO - CRÉDIT 308, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
308-1	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	
	Traitements et salaires	1 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	1 000
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL	1 000
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT		
308-3	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	
	Dépôts et charges payées d'avance	1 000
	Total à voter - Actifs de fonctionnement	1 000
	Total (Actifs de fonctionnement) - Programme de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	1 000
	TOTAL (ACTIFS DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL	1 000
CHARGES D'IMMOBILISATIONS		
308-2	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	
	Autres opérations	1 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations	1 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Programme de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	1 000
	TOTAL (CHARGES D'IMMOBILISATIONS) - MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL	1 000
BIENS IMMOBILISÉS		
308-4	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	
	Matériel de technologie de l'information	1 000
	Total à voter - Biens immobilisés	1 000
	Total (Biens immobilisés) - Programme de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	1 000
	TOTAL (BIENS IMMOBILISÉS) - MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL	1 000

SURVEILLANCE DES ORGANISMES ET DES PARTENARIATS - CRÉDIT 2702

Le Programme de la surveillance des organismes et des partenariats supervise la prise de décision et l'exécution des programmes de financement et des investissements pour ce qui a trait à l'infrastructure des transports relevant d'organismes provinciaux ou d'ententes de financement relatives aux transports en commun des municipalités.

Le programme est responsable des politiques, de la législation, de la réglementation, de la gouvernance et de la supervision liées aux programmes des organismes et des partenaires. Il supervise l'exécution par les organismes des projets d'immobilisations pour les transports en commun ainsi que la conception et l'application de stratégies pour la planification, le financement et l'exécution de projets de transport en commun provinciaux et municipaux prioritaires dans la région du Grand Toronto.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2021-2022	Prévisions 2021-2022	Prévisions 2020-2021	Chiffres réels 2019-2020
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
3	Surveillance des organismes et partenariats	1 100 000 000	5 163 401 000	4 965 629 600	4 154 326 804
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 100 000 000	5 163 401 000	4 965 629 600	4 154 326 804
Total - Charges d'immobilisations		1 100 000 000	5 163 401 000	4 965 629 600	4 154 326 804

SURVEILLANCE DES ORGANISMES ET DES PARTENARIATS - CRÉDIT 2702, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE N ^o	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES D'IMMOBILISATIONS		
2702-3	Surveillance des organismes et partenariats	
	Paiements de transfert	
	Metrolinx	1 100 000 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations	1 100 000 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Surveillance des organismes et des partenariats	1 100 000 000
	TOTAL (CHARGES D'IMMOBILISATIONS) - MINISTÈRE DES TRANSPORTS	1 100 000 000

GESTION DE L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT - CRÉDIT 2704

Le Programme de gestion de l'infrastructure de transport est responsable des investissements dans l'infrastructure, de la gestion des actifs, de la conception et du génie ainsi que des activités d'exécution des projets d'immobilisations liés à l'infrastructure qui appartient à la province ou que celle-ci exploite. L'infrastructure de base gérée par ce programme est le réseau routier provincial, qui permet le transport sécuritaire des personnes et des biens et qui favorise la durabilité économique, environnementale et sociale en Ontario.

Les activités du programme comprennent la planification des investissements, le génie et la conception, l'acquisition de propriétés, la planification des projets de construction, la réfection et le renouvellement des immobilisations, la gestion des contrats et les évaluations environnementales.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2021-2022	Prévisions 2021-2022	Prévisions 2020-2021	Chiffres réels 2019-2020
BIENS IMMOBILISÉS					
3	Infrastructure des transports – gestion	80 617 500	1 938 378 700	2 293 899 000	2 037 425 798
TOTAL À VOTER - BIENS IMMOBILISÉS		80 617 500	1 938 378 700	2 293 899 000	2 037 425 798
Total - Biens immobilisés		80 617 500	1 938 378 700	2 293 899 000	2 037 425 798

GESTION DE L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT - CRÉDIT 2704, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Nº	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
BIENS IMMOBILISÉS		
2704-3	Infrastructure des transports – gestion	
	Terrains	15 000 000
	Infrastructure des transports - coûts relatifs aux biens immobilisés	65 617 500
	Total à voter - Biens immobilisés	80 617 500
	Total (Biens immobilisés) - Gestion de l'infrastructure de transport	80 617 500
	TOTAL (BIENS IMMOBILISÉS) - MINISTÈRE DES TRANSPORTS	80 617 500

ISSN 0835-5576 (Imprimé)
ISSN 1718-7990 (En ligne)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021